



Cette 34ème enquête menée par la Société des Ingénieurs Et Scientifiques de France met en avant la confirmation de la bonne santé de l'emploi ingénieur. Le taux de chômage n'a jamais été aussi bas en particulier grâce à un nombre important de recrutements. Les ingénieurs qui en profitent pour changer d'emploi, sont en majorité satisfaits de l'évolution.

Le taux de féminisation se maintient sur les jeunes générations de diplômées.

Le respect des règles d'éthique devient une préoccupation largement partagée.



LES INDICATEURS CLEFS



1 225 000
ingénieurs

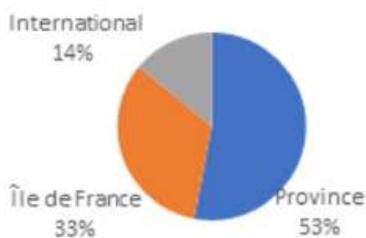


1 114 000
en activité



154 000
recrutements

LIEUX D'EMPLOI

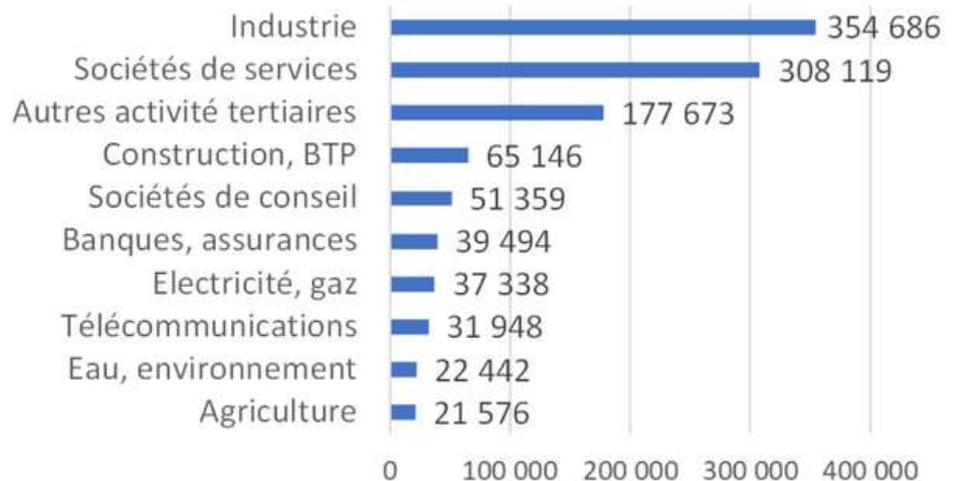


Cadres → 96%

42 heures par semaine
(Médiane)

87% en CDI

LIEUX D'EMPLOIS PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ



SATISFACTION AU TRAVAIL

SEXE :	👎	👎	👎	👎	👎	TOTAL
👤	2%	5%	10%	49%	34%	100%
👤	2%	7%	13%	53%	25%	100%
TOTAL	2%	5%	11%	50%	32%	

LES GÉNÉRATIONS



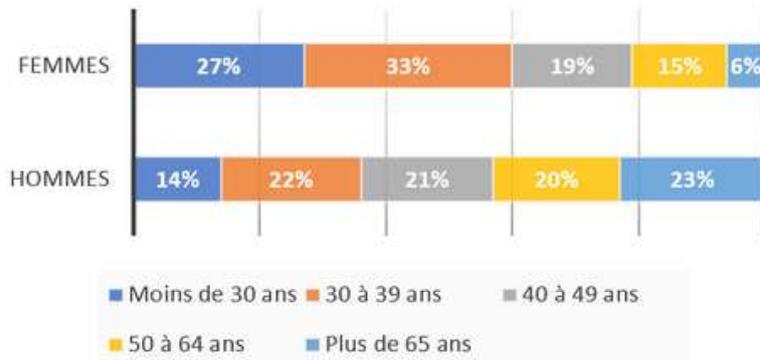
294 000 ingénieures



24% de féminisation



28,5% de diplômées en 2022



TRANCHES D'ÂGES	Homme	Femme	ENSEMBLE
De 60 à 64 ans	100 000 €	75 788 €	100 000 €
De 55 à 59 ans	99 000 €	80 000 €	95 000 €
De 50 à 54 ans	90 000 €	72 427 €	87 235 €
De 45 à 49 ans	82 000 €	69 666 €	80 000 €
De 40 à 44 ans	72 000 €	61 500 €	70 000 €
De 35 à 39 ans	62 000 €	55 000 €	60 000 €
De 30 à 34 ans	50 731 €	47 000 €	50 000 €
< 29 ans	40 000 €	37 425 €	39 000 €

CHÔMAGE, RECRUTEMENT ET MOBILITÉ



2,7% de chômage



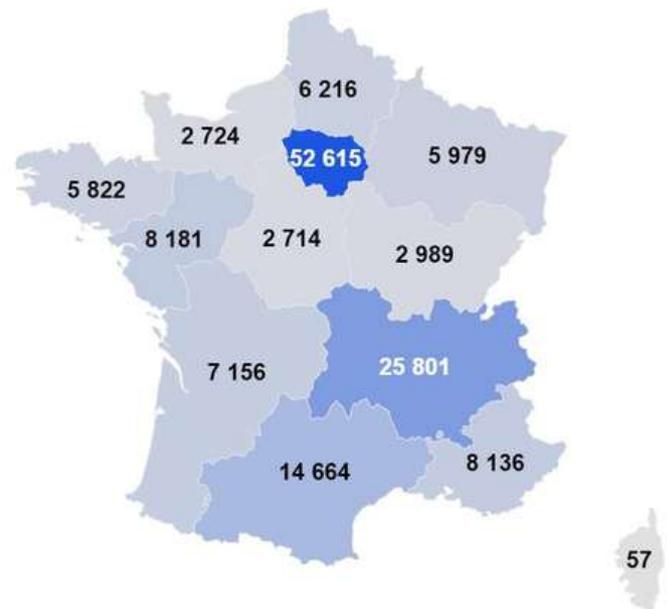
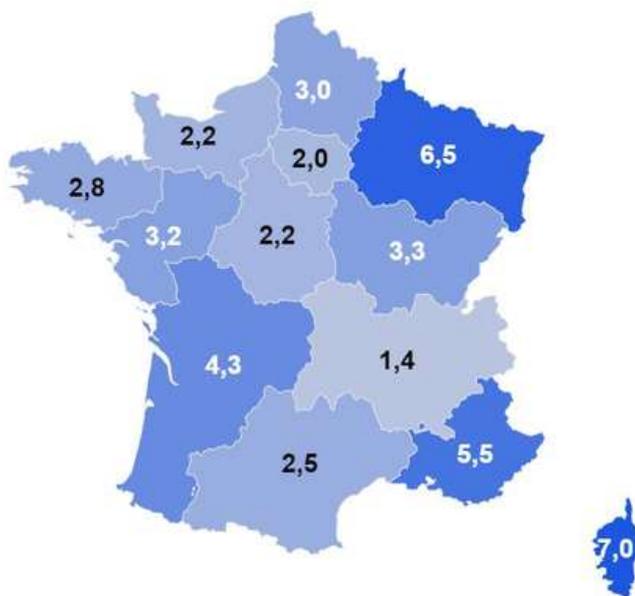
4,7% de chômage <30 ans



154 000 recrutements

TAUX DE CHÔMAGE DES INGÉNIEURS PAR RÉGION

NOMBRE DE RECRUTEMENTS PAR RÉGION



Mobilité dans les 5 dernières années
30%

Niveau de satisfaction par rapport à la mobilité

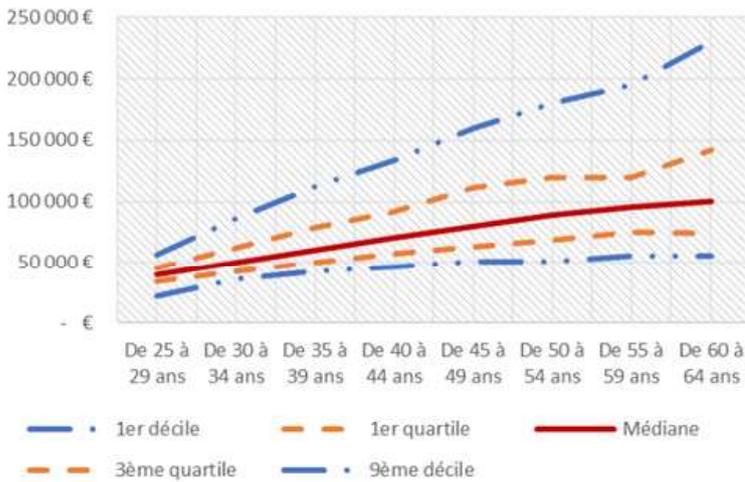


RÉNUMÉRATON

€ 60 000 €
salaire médian

€ 53 000 €
province

€ 75 000 €
Île-de-France



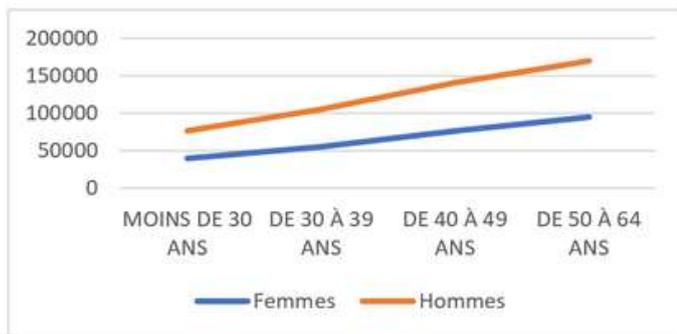
CLEF DE LECTURE

Les quantiles déterminent un salaire qui sépare les populations en deux catégories d'individus : ceux qui gagnent plus et ceux qui gagnent autant ou moins.

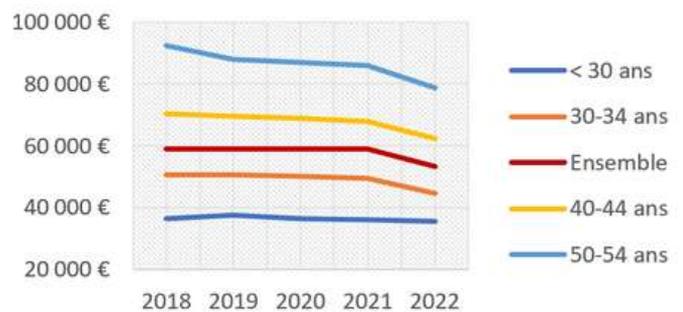
Le 1er Décile est la limite supérieure qui sépare les 10% les moins bien rémunérés, le 1er Quartile sépare les 25% qui gagnent le moins etc...

La médiane sépare la population en deux parties égales, la moitié a un salaire inférieur ou égal au salaire médian, l'autre moitié perçoit un salaire supérieur.

ÉVOLUTION PAR ÂGE ET PAR SEXE



ÉVOLUTION DES SALAIRES EN EUROS CONSTANTS



ÉTHIQUE AU TRAVAIL

PROCÉDURES DE SIGNALEMENT ET ACTIONS ÉTHIQUES

Statut de l'entreprise (Nombre de salariés)	TPE (1-49)	PME (50-249)	ETI (250-4999)	GE (5000 et plus)	Sociétés à capital public	État, secteur public	Autres	Ensemble
Existence procédure de signalement	26,2%	47,4%	70,3%	89,4%	88,5%	59,8%	47,3%	71,2%
Actions déjà mises en œuvre								
Responsabilité écologique	76,4%	64,5%	67,7%	72,9%	82,3%	86,6%	71,0%	69,9%
Responsabilité sociale	70,4%	54,1%	59,8%	68,6%	76,5%	81,7%	57,3%	61,8%
Transition écologique	66,9%	51,7%	52,5%	60,1%	76,4%	81,4%	67,2%	63,5%
Décarbonation	61,9%	42,3%	43,8%	52,4%	73,3%	76,3%	49,9%	47,5%
Discriminations sociétales ¹	70,4%	37,9%	55,7%	63,9%	81,8%	81,6%	72,1%	60,1%
Discriminations liées à la santé ²	60,9%	33,2%	43,4%	54,1%	72,6%	76,1%	53,4%	51,8%
Discriminations politiques/syndicales ³	36,4%	18,3%	22,6%	29,4%	45,9%	49,0%	31,1%	29,0%
Lutte contre la corruption	72,3%	33,8%	39,5%	63,0%	87,9%	86,4%	36,5%	35,4%

1. Lutte contre les discriminations liées au sexe, à l'origine, à la religion, à l'orientation sexuelle
2. Lutte contre les discriminations liées à l'âge, au handicap, à la grossesse, à l'état de santé
3. Contre les discriminations liées aux opinions politiques, aux activités syndicales

